CONSERVE™

MODE D'ACTION

BIOCONTRÔLE

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EFFICACITÉ

CONSERVE™ est un insecticide qui contient du Spinosad, principe actif issue d'une bactérie *Saccharopolyspora spinosa*, présente naturellement dans le sol.

CONSERVE™ agit rapidement par contact mais surtout par ingestion (5 à 10 fois plus efficace). Le Spinosad est une molécule translaminaire. Les symptômes apparaissent dans les minutes qui suivent l'ingestion, la mort survient en quelques heures. L'activité résiduelle est de l'ordre 5 à 10 jours. Les symptômes chez l'insecte se traduisent par : tremblements, incoordination, paralysie et mort.

CONSERVE™ est homologué pour lutter contre de nombreux ravageurs :

USAGES		DOSES	Nbre max. d'applications / an	Conditions d'utilisation
Arbres et Arbustes *(Traitement parties Aériennes)*	Chenilles phytophages	3 L/ha	2	Lutte contre Papillon palmivore du palmier et Bombyx disparate
Arbres et Arbustes *(Traitement parties Aériennes)*	Ravageurs divers	0,8 L/ha	3	Efficace contre les Thrips
Arbres et Arbustes *(Traitement parties Aériennes)*	Chenilles phytophages	0,8 L/ha	3	Lutte contre Processionnaires du Chêne et du Pin
Arbres et Arbustes *(Traitement parties Aériennes)*	Ravageurs divers	0,8 L/ha	2	Efficace contre les lépidoptères et coléoptères défoliateurs
Cultures florales et plantes vertes *(Traitement parties Aériennes)*	Chenilles phytophages	1,2 L/ha	3	Efficaces sur Noctuelles défoliatrices (sous abri uniquement)
Cultures florales et plantes vertes *(Traitement parties Aériennes)*	Ravageurs divers	1,2 L/ha	3	Efficace contre les lépidoptères et coléoptères défoliateurs (sous abri uniquement)
Cultures florales et plantes vertes *(Traitement parties Aériennes)*	Thrips	0,75 L/ha	3	sous abri uniquement
Rosiers *(Traitement parties Aériennes)*	Thrips	0,75 L/ha	3	sous abri uniquement

QUAND APPLIQUER

Utilisable toute l'année

CONSERVE™ est un insecticide biocontrôle** et UAB* utilisable toute l'année.
Respecter la période d'utilisation du CONSERVE™ selon le type de ravageur contre lequel il est utilisé.

RAVAGEURS	PERIODE D'APPLICATION
Papillon Palmivore du Palmier	Juin à Septembre
Processionnaires du Pin	Octobre à Mars
Processionnaire du Chêne	Avril à Juillet
Lépidoptères (Pyrale du Buis), Coléoptères défoliateurs	Avril à Juillet
L'efficacité de CONSERVE™ sera supérieure sur les premiers stades larvaires (L1 – L3) des chenilles des ravageurs.	

CONDITIONNEMENT

Carton de 10 X 1 L

J F M A M J
J A S O N D

● Possible

FICHE D'IDENTITÉ

USAGES et DOSES HOMOLOGUÉS

Voir tableau ci-dessus

A.M.M. N° 2060132 - DRE : 6H à 8H - ZNT aqua : 5 m à 50 m selon les usages (se référer à l'étiquette).

* Produit utilisable en agriculture biologique conformément au Règlement (CE) N°2018/848.

** Produit Biocontrôle selon l' article L.253-6 du code rural et de la pêche maritime.

COMPOSITION

120 g/L de Spinosad[1]

(1) matière active brevetée et fabriquée par Dow Agroscienes

FORMULATION

Suspension concentrée (SE)

PROFIL TECHNIQUE

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE*

RÉPONSE A DES PROBLÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE

Efficace sur processionnaires du Pin et du Chêne.

UTILISABLE TOUTE L'ANNÉE

Selon le type de ravageur (voir tableau Ravageurs).

COMPATIBLE AVEC LUTTE INTÉGRÉE

CONSERVE™ est un partenaire reconnu pour une utilisation en lutte intégrée.

CONTRÔLE DES RAVAGEURS

CONSERVE®

COMMENT APPLIQUER

1/ PRÉPARER

Préparer la bouillie dans un endroit bien ventilé. Remplir à la moitié la cuve d'eau claire avant de verser la dose exacte de CONSERVE™ en maintenant le système d'agitation. Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve. Compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter. Les mélanges doivent être mis en œuvre selon la législation en vigueur, nous consulter. Utiliser la bouillie immédiatement après sa préparation.

2/ TRAITER

Traiter à basse pression (2 ou 3 bars maximum) avec des buses adaptées. Traiter conformément à la bonne utilisation du produit phytosanitaire, dans les heures qui suivent la préparation de la bouillie.

3/ NETTOYER

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie conformément à la législation en vigueur, à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements, il est impératif de bien le nettoyer. Utiliser un nettoyant spécifique afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des effets non intentionnels lors de la prochaine utilisation du matériel.

RECOMMANDATIONS

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires.

Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.

La sélectivité du produit sur les végétaux est reconnue excellente, quels que soient le stade de croissance des plantes ou de la luminosité ambiante. Cependant, étant donné le multiplicité des espèces, cultivars et stades de cultures, il est recommandé de tester le produit sur un petit nombre de plants avant de généraliser.

Auxiliaires de cultures (cultures sous serres) : respecter un délai de 15 jours entre le traitement et la réintroduction des auxiliaires de cultures pour les usages sous abri. Respecter un délai de 12 heures entre le traitement et l'introduction des pollinisateurs pour les usages sous abri.

Gestion de la résistance : Ne jamais traiter plus de 3 fois par an dans une même serre ou tunnel et respecter précisément la dose indiquée.

Ne pas appliquer le produit avec des atomiseurs pneumatiques à dos ou des pulvérisateurs à turbine.

Délai de rentrée : 6 heures pour usages Arbres et Arbustes – 8 heures pour utilisation sous abri.

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les fiches données de sécurité sont disponibles sur internet: www.quickfds.com ou auprès de Nufarm.

EMBALLAGES VIDES

Réemploi interdit. Bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Se renseigner auprès de Nufarm pour connaître la société la plus proche de chez vous qui participe à cette collecte. Respecter la réglementation locale.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.

STOCKAGE

Conserver hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux) et dans l'emballage d'origine, bien fermé, à l'abri du gel. Les locaux de stockage doivent être frais et ventilés. Température minimale de stockage : -5°C.

MENTIONS LÉGALES

AMM 2060132 - **ATTENTION - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one peut produire une réaction allergique

P501 Eliminer le contenu/récipient via une entreprise habilité pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone tampon non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur Palmiers et de 50 m pour les usages sur Arbres et Arbustes d'Ornement à la dose de 96 g de sa/ha.

SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux zones non cultivées adjacentes pour les usages sur Arbres et Arbustes d'Ornement

SPe8 Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer pendant la période de floraison ainsi que moins de 7 jours avant le début de la floraison et pendant les périodes de productions d'exsudats. Ne pas appliquer lorsque les adventices en fleur sont présentes. Enlever les adventices avant leur floraison.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

NUFI082020 – Ce document d'information ne saurait, en aucune façon, dispenser de consulter l'étiquette. Document non contractuel.
CONSERVE™ : Marque déposée de Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs. .

VOTRE CONTACT

Nufarm S.A.S
Immeuble West Plaza
11, rue du Débarcadère
92700 Colombes – France
Tél. : 01 40 85 50 50
Fax : 01 47 92 25 45
www.nufarm.fr

Numéro d'agrément : IF00008
distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

Nufarm
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.